



PÔLE DÉVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL
ET COHÉSION TERRITORIALE
Sécurité et prévention de la délinquance

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-200066009-20250616-2780C-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2025

Publication : 27/06/2025

CERTIFIÉ CONFORME acte exécutoire le 27 juin 2025
Le Président



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
Séance du 16 juin 2025

69 élus présents (104 en exercice, 16 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

**APPEL À PROJETS PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE, PRÉVENTION DE LA
RADICALISATION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE : ATTRIBUTION DE
SUBVENTIONS 2025 À SÉMAPHORE MULHOUSE SUD ALSACE
(7.5.6/2780C)**

Dans le cadre de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD), Mulhouse Alsace Agglomération soutient les initiatives dans les domaines de la prévention de la délinquance, de la prévention de la radicalisation et de la sécurité routière. L'objectif est de mobiliser ses partenaires afin de promouvoir des actions en lien avec les enjeux prioritaires découlant de ces thématiques. Ainsi, un appel à projets a été mis en place depuis plusieurs années.

Les critères de sélection des projets ont fait l'objet d'une communication préalable à l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels intervenant dans ces domaines sur le ressort de Mulhouse Alsace Agglomération.

Les projets sélectionnés visent à soutenir et développer une dynamique intercommunale, avec un cofinancement défini (la subvention de Mulhouse Alsace Agglomération n'a pas vocation à financer l'intégralité de l'action).

La priorité est donnée aux actions et projets spécifiques et ponctuels (les projets pérennes n'entrent pas dans le cadre de cet appel à projets), nouveaux ou innovants sur le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération.

La commission de concertation composée des trois Présidents des conseils intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) restreints et de la Vice-Présidente en charge de la stratégie sécurité et prévention s'est réunie le 5 mai 2025, afin d'examiner l'ensemble des dossiers déposés.

1/Prévention de la radicalisation

Sémaphore Mulhouse sud Alsace, initie des ateliers ludiques et interactifs de sensibilisation et de prévention de la radicalisation durant 2 jours (les 2 et 3 octobre 2025 – 3 ateliers par jour à raison de 2h par atelier) à destination des jeunes (collégiens, lycéens et jeunes adultes sortis du système scolaire) au cours desquels sont abordées les valeurs de la République. Ces ateliers ont pour objectif de déconstruire les théories complotistes véhiculées notamment par les réseaux sociaux, de lutter contre le repli sur soi et de prévenir le cyber endoctrinement. Il est proposé d'attribuer une subvention de **1 500€** (1500€ en 2024).

2/Sécurité routière

Sémaphore Mulhouse sud Alsace organise un spectacle (3 représentations) « *sur la route, pas de risques inutiles...* » le 6 juin 2025, dédié à la lutte contre les violences routières interprété par la compagnie « De cour à jardin », à destination des collégiens (classes de 4^{ème} et 3^{ème}), lycéens et jeunes adultes sortis du système scolaire. Il est proposé d'attribuer une subvention de **1 000€** (1 000€ en 2024).

Le montant total des subventions proposé à Sémaphore Mulhouse sud Alsace dans le cadre de cet appel à projets annuel 2025 s'élève à 2 500€.

L'attribution et le versement des subventions votées dans le cadre de la présente délibération sont conditionnées à la signature par chaque association du contrat d'engagement républicain approuvé par le décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021, et au respect par le bénéficiaire de ses principes afférents.

Les subventions attribuées feront l'objet d'un versement unique dès lors que la délibération sera exécutoire.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025 :

Chapitre 65 - article 65748 - fonction 10

Service gestionnaire et utilisateur : STSPD et Projets

Ligne de crédit n° 9 426 – appel à projets sécurité routière délinquance radicalisation

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération :

- approuve les projets retenus et les montants de subvention proposés,
- autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces contractuelles nécessaires.

Ne prennent pas part au vote (11) : Francine AGUDO PEREZ, Rachel BAECHTEL, Marie HOTTINGER, Fatima JENN (représentée par Francis HILLMEYER), Pierrette KEMPF, Alain LECONTE, Pierre LOGEL, Josiane MEHLEN, Véronique MEYER, Alain SCHIRCK et Christophe TORANELLI.

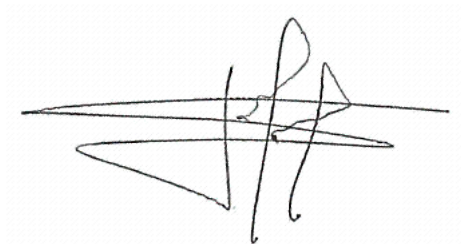
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance



Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président



Fabian JORDAN